

Nouvelle amélioration des notations en matière ESG Validation des objectifs de décarbonation par SBTi

Interparfums annonce une nouvelle amélioration de plusieurs de ses notes environnementales, sociales et de gouvernance attribuées par MSCI, Sustainalytics et Ecovadis ainsi que la validation de sa trajectoire de décarbonation par SBTi, résultats qui matérialisent l'engagement du groupe en faveur du développement durable dans tous les aspects de ses activités, et ce, depuis plusieurs années.

MSCI

En mars 2025, MSCI a relevé la note ESG de la société de BBB à A. Cette amélioration reflète de meilleures performances dans plusieurs domaines clés, notamment :

- L'éthique des affaires (avec par exemple la formation de l'ensemble des collaborateurs à l'anti-corruption) ;
- La politique de rémunération ;
- La mesure de l'empreinte carbone.

Sustainalytics

En juillet 2025, Sustainalytics, qui identifie les niveaux de risques ESG des entreprises pour les investisseurs, a attribué au groupe une note de 18.6, en amélioration de 6.3 points, avec un risque passé de Moyen à Faible. Cette progression place Interparfums au 7^e rang sur les 101 entreprises du secteur des produits ménagers selon le classement de Sustainalytics, avec des progrès dans de nombreux domaines, notamment :

- Gouvernance d'entreprise ;
- Droits humains dans la chaîne d'approvisionnement ;
- Impact environnemental et social des produits ;
- Utilisation des sols et biodiversité ;
- Capital humain ;
- Ethique des affaires ;
- Gouvernance des parties prenantes.

Toutes ces informations sont partagées avec l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de la publication du rapport annuel (en mars) et du rapport ESG (en juillet). Ces documents mettent en avant plusieurs réalisations majeures, notamment dans le domaine de la mesure de l'empreinte carbone et de l'économie circulaire.

Ecovadis

En juillet 2025, Interparfums a également amélioré sa note chez Ecovadis, positionnant l'entreprise au niveau Gold, comme pour ses partenaires de rang 1, dans une préoccupation de symétrie des attentes.

SBTi

Depuis le début de l'année, Interparfums a poursuivi ses efforts en matière de formalisation de sa trajectoire de décarbonation, trajectoire qui vient d'être validée en août 2025 par SBTi (Science Based Targets initiative). Cette étape atteste que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court terme (2030) fixés par le groupe¹, sont compatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, décidés lors de la COP21 en décembre 2015, pour limiter le réchauffement climatique à +1,5 degrés.

Philippe Santi, Directeur Général Délégué a déclaré : « Ces résultats traduisent l'engagement de l'ensemble des équipes du groupe sur ces sujets, sous l'impulsion de notre Comex RSE et notamment de Muriel Buiatti, notre Directrice du Développement Durable. Ils nous placent désormais au niveau de nos pairs, tant en matière de gouvernance que sur les questions sociales et environnementales. »

¹ Réduction en valeur absolue de 42 % des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 par rapport à 2021 et réduction en intensité physique de 51,6 % des émissions de gaz à effet de serre du scope 3 par rapport à 2021.

Paris, le 3 septembre 2025

Interparfums
10 rue de Solferino
75007 Paris
Tél. 01 53 77 00 00

Ce communiqué est disponible
en français et en anglais sur
le site interparfums-finance.fr

Prochain rendez-vous

Publication des résultats
du 1^{er} semestre 2025
9 septembre 2025
(avant ouverture de la Bourse)

Contact analystes et investisseurs

Philippe Santi
Directeur Général Délégué
psanti@interparfums.fr

Nicolas Picaud
Responsable relations
Investisseurs & Analystes
npicaud@interparfums.fr

Contact presse

Cyril Levy-Pey
Directeur Communication
clevypey@interparfums.fr

ISIN - FR0004024222-ITP
Reuters - IPAR.PA
Bloomberg - ITP
Euronext compartiment A
Eligible au SRD
Eligible au PEA
Indices – SBF 120, CAC Mid 60

ITP
LISTED
EURONEXT